

**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
DU MALI**



**SANTE, EMPLOI,  
SECURITE ALIMENTAIRE ET DEPENSES DE  
CONSOMMATION DES MENAGES**

**Octobre – décembre 2018**

**Février 2019**

# ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)  
et Statistique Suède (SCB)*



## RESULTATS CHIFFRES TROISIEME PASSAGE (octobre-décembre) 2018

# TABLE DES MATIERES

---

	Page
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>5</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>7</b>
<b>DEFINITIONS ET CONCEPTS</b> .....	<b>8</b>
<b>1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE</b> .....	<b>17</b>
<b>2 EMPLOI</b> .....	<b>20</b>
2.1. Population active et taux d'activité .....	20
2.2. Chômage et chômage des jeunes.....	33
<b>3 SECURITE ALIMENTAIRE</b> .....	<b>37</b>
<b>4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES</b> .....	<b>38</b>
4.1. Dépenses totales .....	38
4.2. Part des dépenses de consommation .....	39
<b>ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP</b> .....	<b>42</b>
1. Méthode et outils de collecte .....	42
2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête .....	43
3. Exploitation des données .....	44
<b>ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT (NAEMA REV</b> <b>1.)</b> .....	<b>45</b>

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Evolution des taux de morbidité par groupe d'âge selon le sexe (%).....	17
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%).....	17
Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies , par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %).....	18
Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %) .....	19
Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%).....	20
Tableau 6: Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%).....	22
Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%).....	22
Tableau 8: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité (%).....	23
Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%) .....	25
Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%).....	26
Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%).....	27
Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%).....	28
Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %) .....	30
Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%).....	31
Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%).....	32
Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe .....	35
Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013 .....	36
Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %). .....	38
Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA) .....	38
Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %).....	38
Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2017 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %) .....	39
Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %).....	40
Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)......	41

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre) .....	20
Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%) .....	21
Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%) .....	21
Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%) .....	21
Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%) .....	24
Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%) .....	24
Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%) .....	28
Graphique 8 : Répartition du groupe cible de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%).....	29
Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%).....	30
Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%).....	31
Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle l'emploi secondaire est exercé (%).....	33
Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%).....	33
Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%).....	34
Graphique 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%).....	34
Graphique 15: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%) ....	37
Graphique 16: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%) .....	37

## SIGLES ET ABREVIATIONS

---

<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et Statistique de l'Afrique subsaharienne
<b>Asdi</b>	Agence suédoise de coopération internationale au développement
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CAPI</b>	Collect Assisted Personal Interview
<b>CIST</b>	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
<b>CMSS</b>	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>CSP</b>	Catégorie Socio-Professionnelle
<b>CSPRO</b>	Census and Survey Processing System
<b>CREDD</b>	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
<b>DRPSIAP</b>	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Planification
<b>EMOP</b>	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
<b>EPAM</b>	Enquête Permanente auprès des ménages
<b>FAO</b>	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>INSTAT</b>	Institut National de la Statistique
<b>INPS</b>	Institut National de la Prévoyance Sociale
<b>NAEMA</b>	Nomenclature des Activités des Etats Membres d'Afristat
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>SCB</b>	Statistique Suède
<b>SE</b>	Section d'Enumération
<b>SPSS</b>	Statistical Package for Social Sciences
<b>SYSCOA</b>	Système Comptable Ouest Africain
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UP</b>	Unité Primaire
<b>US</b>	Unité Secondaire

## **AVANT PROPOS**

---

L'EMOP est une enquête par passage échelonnée sur l'année afin de tenir compte des variations saisonnières qui affectent certains indicateurs renseignés par l'enquête. Les indicateurs du marché de travail sont renseignés au premier et au troisième passage.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif aux résultats du troisième passage de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2018. Il constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques.

Les résultats du présent rapport sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques, avec des commentaires succincts sans approfondir les analyses.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

**DIRECTEUR GENERAL**

**Dr Arouna SOUGANE**

**Chevalier de l'Ordre National**

## DEFINITIONS ET CONCEPTS

---

### **Actif occupé**

C'est tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé pendant au moins une (1) heure au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.).

### **Branche d'activité**

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. On utilise la nomenclature des activités d'AFRISTAT (NAEMA) pour construire les différentes catégories de la branche d'activité (Primaire, Industrie, Commerce et Service). Ladite nomenclature se trouve en annexe.

### **Catégorie socioprofessionnelle (CSP)**

Les groupes de la CSP sont constitués en respectant la distinction entre emploi rémunéré et emploi à titre indépendant :

- Emploi rémunéré : emploi pour lequel il existe un contrat, qui précise une rémunération indépendamment du revenu de l'unité émettrice de ce contrat ;
- Emploi à titre indépendant : emploi dont la rémunération est directement dépendante du bénéfice réalisé par l'unité émettrice du contrat, qui est alors une entreprise individuelle. Cet emploi est exercé par un individu qui est soi patron (il est alors responsable de la bonne tenue de l'entreprise), soit membre non salarié du même ménage que le patron.

### **Chômeur**

Selon le Bureau International de Travail (BIT), trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

- a. la personne est sans emploi pendant la période de référence.
- b. la personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.
- c. la personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

Lorsqu'on ne tient pas compte du critère b alors on parle de chômage élargi (cf: les listes minimales des indicateurs sur le marché du travail adopté par l'Union Africaine et par l'UEMOA).

### **Equivalent adulte**

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

### **Main-d'œuvre**

Elle regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

### **Main-d'œuvre potentielle**

Elle couvre les personnes qui ont montré un intérêt pour l'emploi, en distinguant trois groupes qui s'excluent mutuellement :

- a) *les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais qui ne sont disponibles ;
- b) *les demandeurs d'emplois potentiels disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles ; et
- c) *les demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et qui ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

### **Personne en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

En pratique, la définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. Au sens de l'EMOP, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 15 à 64 ans.

## **Pluriactivité**

La pluriactivité correspond au fait qu'une même personne exerce plus d'une activité professionnelle.

## **Population active**

La fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage.

## **Population inactive**

Les individus en âge de travailler sont considérés en dehors de la population active s'ils ne sont ni employés ni au chômage. Les raisons pour lesquelles ces personnes ne font pas partie de la population active sont multiples : certains s'occupent juste de l'entretien des membres de leur famille, d'autres sont à la retraite, malades ou handicapés ou poursuivent encore des études. La population inactive est obtenue comme le solde de la population en âge de travailler après avoir extrait la population active.

## **Quintiles**

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences<sup>1</sup>.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période octobre-décembre 2017, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième), 80 % (quatrième) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent.

## **Secteur institutionnel**

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité.

On distingue cinq secteurs institutionnels<sup>2</sup>, à savoir:

- Le secteur public comprenant l'administration publique et les entreprises publiques
- Les entreprises privées formelles, celles enregistrées dans les différents fichiers de l'Etat (Impôts, INPS, etc.) et qui tiennent une comptabilité formelle
- Les entreprises privées informelles
- Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, les associations

---

<sup>1</sup>[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/def\\_quintile.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/def_quintile.htm)

<sup>2</sup> Les secteurs institutionnels sont les mêmes retenus par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

- Les employés de maison.

**Taux d'activité**

Le taux d'activité est défini comme le ratio de la population active (population économiquement active) d'une catégorie à la population en âge de travailler de la même catégorie.

**Taux d'emploi (ratio emploi/population)**

Il correspond à l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui est employé exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler.

**Taux de chômage**

C'est le ratio de la population active en chômage d'une catégorie à la population active totale de la même catégorie.

## Encadré 1

### EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

#### Chômage

Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où:

- a) «pas en emploi» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- b) la «recherche d'emploi» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger. Voici quelques exemples de ces activités:
  - i) les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences;
  - ii) la recherche de terrains, de locaux, de machines, d'équipements ou d'intrants pour l'agriculture;
  - iii) les recherches par relations personnelles ou d'autres types d'intermédiaires;
  - iv) l'inscription à des bureaux de placement publics ou privés ou les contrats avec ces derniers;
  - v) la candidature directe auprès d'employeurs; les démarches sur les lieux de travail, dans les fermes ou à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs;
  - vi) l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux ou en ligne concernant des postes de travail;
  - vii) l'insertion ou l'actualisation de curriculum vitae sur les sites professionnels ou les réseaux sociaux en ligne;
- c) pour établir la distinction entre les démarches visant à créer une entreprise et l'activité productive par elle-même, il faudrait utiliser le moment à partir duquel l'entreprise commence à exister, par exemple lorsque l'entreprise est enregistrée pour commencer à fonctionner, lorsque les ressources financières sont mises à disposition, l'infrastructure ou les matériaux nécessaires sont en place ou l'entreprise a son premier client ou a reçu sa première commande, en fonction du contexte;
- d) «actuellement disponibles» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi. En fonction du contexte national, la période de référence peut être étendue pour inclure une période ultérieure courte n'excédant pas deux semaines au total, afin d'assurer une couverture appropriée des situations de chômage dans les différents groupes de population.

## Le sous-emploi

A lui seul, le taux de chômage est un indicateur qui n'est pas suffisant pour rendre compte de la réalité du marché du travail. Des indicateurs complémentaires fournissent d'autres éléments de diagnostic.

### Encadré 2

#### EXTRAIT DE LA RESOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DU CHOMAGE

Adoptée par la conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, octobre 2013)

#### Sous-emploi lié au temps de travail

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus, où:

- a) le concept de «temps de travail» utilisé est les heures réellement travaillées ou les heures habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure (les situations à court ou à long terme) et selon les normes statistiques internationales sur le sujet;
- b) «davantage d'heures» désigne des heures additionnelles effectuées dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution;
- c) le «seuil d'heures» se fonde sur la distinction entre emploi à plein temps et emploi à temps partiel, sur les valeurs médianes ou modales des heures habituellement effectuées de toutes les personnes en emploi, ou sur les normes relatives au temps de travail précisées dans la législation pertinente ou dans la pratique nationale et fixées pour des groupes spécifiques de travailleurs;
- d) «disponibles» pour faire davantage d'heures doit être établi par rapport à une courte période de référence fixée qui, dans le contexte national, reflète la durée habituelle nécessaire pour quitter un poste de travail afin d'en commencer un autre.

Pour identifier séparément les trois groupes de personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il est nécessaire de collecter les informations sur les heures habituellement et réellement effectuées. Les pays qui ne mesurent qu'un seul concept de temps de travail couvriront pour les heures habituellement effectuées la somme des groupes a) et b); pour les heures réellement effectuées le groupe c), à condition d'avoir collecté également les motifs de n'être «pas au travail» ou d'avoir travaillé en-dessous du «seuil d'heures».

Afin de mieux évaluer la pression sur le marché du travail exercée par les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, il peut être utile d'identifier séparément les personnes qui ont effectué des activités pour chercher à faire «davantage d'heures» durant une période récente qui peut comprendre les quatre dernières semaines ou le dernier mois calendaire.

## RESUME ANALYTIQUE

Ce résumé décrit l'état de certains indicateurs socioéconomiques à un moment précis de l'année (octobre-décembre 2018). Les indicateurs renseignés à cet effet concernent essentiellement ceux de l'emploi tels que les taux d'activité, de pluriactivité, de durée de travail, de chômage, etc. En dehors de ces indicateurs, le passage renseigne également les taux de morbidité, donne des informations sur les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires. Il renseigne aussi sur la structure, le volume des dépenses de consommation ainsi que le poids des fonctions de consommation. Les informations plus détaillées sont illustrées dans les tableaux ou sous forme de graphiques.

L'évolution des taux de morbidité entre les différents passages indique qu'au cours des trois derniers trimestres, l'ampleur du phénomène est plus prononcée chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Ce résultat traduit la vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Sur la période, il est remarquable dans l'ensemble, que les femmes sont plus touchées que les hommes (respectivement 30,9 % et 28,0 %). Elles le sont davantage entre 60 ans et plus.

La région de Tombouctou est la plus affectée (56,6 %) contre 19,1 % pour le district de Bamako qui est le moins touché sur la période d'Octobre à Décembre 2018. A l'intérieur de chaque région, les populations les plus exposées restent les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans ou plus. Les résultats par milieu de résidence montrent un taux de 25,7% en milieu urbain contre 30,8% pour le milieu rural. Au vu des résultats, le taux de morbidité est plus élevé chez les personnes sans niveau d'instruction et suivi de ceux ayant un niveau supérieur. Le taux de morbidité est plus élevé dans les ménages les plus nantis que dans les autres ménages.

Le paludisme est de loin la maladie la plus répandue (69,9 %) et les douleurs dans le dos (10,9 %) parmi les personnes malades au cours des 03 derniers mois. Les autres maladies telles que la toux et Maux de tête / Céphalées, bien que présentes affectent selon le cas, à peine 10 % de la population malade au cours des 03 derniers mois. Dans toutes les régions, plus de 3 personnes malades sur cinq ont contracté le paludisme, excepté Mopti et Bamako. Les régions de Sikasso et de Tombouctou sont les régions où le paludisme sévit le plus (84,8 % et 82,2 %) contre 44,5 % à Bamako. Les enfants de 5 à 10 ans et ceux de 11 à 14 ans sont les plus affectés par le paludisme. Le quintile1 est le plus affecté par le paludisme.

L'effectif de la population en âge de travailler<sup>3</sup> est estimé à 8 867 187 individus. Cette population est répartie selon la situation dans l'activité entre les actifs occupés (5 733 811), les chômeurs (537 810) et les inactifs (2 595 565). 9,6 % des enfants âgés de 6 à 14 ans sont occupés. Des disparités existent au sein de cette sous population. En effet, la proportion des enfants ayant un emploi est de 15,1 % entre 10 et 14 ans alors qu'elle est de 4,4 % entre 6 et 9 ans. La proportion des garçons est plus élevée que celle des filles (11,5 % contre 7,5 %). La proportion des enfants occupés est plus élevée aux quintile 1 et 2.

Dans tous les groupes d'âges, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes comparativement aux femmes. Ce résultat indique que la part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes (87,6 % contre 56,6 %). La faible participation des femmes sur le marché de l'emploi serait due à leur occupation au foyer.

Le taux d'emploi ou ration emploi de la population exprime la part de la population active occupée dans une population donnée. Il est estimé à 64,7 % dans la population des individus âgés de 15 à 64 ans.

Le secteur pourvoyeur d'emploi est le primaire. En effet, plus de 6 actifs occupés sur 10 travaillent dans le primaire. Les autres se répartissent entre l'industrie, le commerce et les services. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouvent en milieu rural (78,2 %) probablement dominés par les activités agricoles contre seulement 1,3 % à Bamako.

La part des salariés est plus élevée à Bamako (40,7 %) que dans les autres milieux (18,1 %) contre 5,5% en milieu rural. Par contre, c'est en milieu rural que la part des apprentis ou aide familiale est la plus élevée 32,9 % contre 5,8 % à Bamako. Les patrons ou travailleurs indépendants sont présents dans tous les milieux avec des proportions plus élevées dans les autres villes urbaines (63,4 %) contre 61,6% et 53,5% respectivement en milieu rural et Bamako. Les salariés sont également nombreux parmi les personnes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur. Plus de 8 personnes sur 10 (soit 81,5%) d'entre eux sont salariés.

Les travailleurs pour compte propre et assimilés tiennent peu de comptabilité dans la gestion de leur entreprise quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. La tenue de la comptabilité formelle (SYSCOA) est encore très faible quel que soit le milieu. La comptabilité simplifiée est la forme la plus tenue.

---

<sup>3</sup> La population en âge de travailler regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans au vu de l'EMOP bien que dans certains cas, la borne supérieure peut être ouverte.

Dans l'ensemble, 93,2 % des personnes pluriactives, exercent une seule activité secondaire. L'exercice de deux ou plus emplois secondaires occupe plus d'une personne sur vingt (6,8 %). La pluriactivité est plus répandue dans le secteur primaire, dans l'industrie et le commerce (67,0 %, 14,1 % et 12,0 % respectivement) tandis qu'elle n'est représentée que pour 6,4 % dans le secteur des services.

Le taux de chômage sur la période est estimé à 8,6 %. Il est plus élevé dans les autres villes et Bamako (12,2 % et 12,3 % respectivement) contre 7,3 % en milieu rural. La région de Gao a le taux le plus élevé (33,9 %), suivie par Koulikoro (22,4 %) et Bamako (12,3 %), contre seulement 2,4 % à Sikasso. Les femmes sont plus touchées que les hommes (9,4 % contre 7,9 %). En ce qui concerne le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), il s'élève à 13,5 %. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines. Les femmes et les hommes sont frappés de la même façon (13,9 % contre 13,2 %).

Au cours de ces deux trimestres (avril-juin et octobre-décembre) de collecte, la proportion de ménages touchés par des difficultés à se nourrir est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain avec des proportions plus élevées sur la période d'avril à juin. En ce qui concerne les stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux difficultés alimentaires, on constate que dans l'ensemble, la stratégie dominante est l'aide d'un parent ou ami. En milieu urbain, 37,9 % des ménages ne reçoivent aucune aide ou recours et 47,8 % reçoivent l'aide d'un parent ou ami (contre 21,2 % et 42,5 % respectivement, en milieu rural).

L'ensemble des dépenses de consommation estimées sur la période, s'élèvent à 1083,6 milliards de FCFA. La répartition de ces dépenses entre les fonctions de consommation révèle que plus de la moitié est consacrée à l'*Alimentation et Boissons non alcoolisées*. 71,6% sont effectuées pour la satisfaction des besoins alimentaires et de boissons. Le volume des dépenses réalisées en milieu rural est estimé à 655,6 milliards contre 428,0 milliards en milieu urbain. La dépense moyenne par ménage en milieu urbain est plus élevée que celle du milieu rural (613 542 FCFA contre 411 702 FCFA).

# 1 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

Tableau 1: Evolution des taux de morbidité<sup>4</sup> par groupe d'âge selon le sexe (%)

Groupe d'âge	Avril-juin 2018			Juillet-septembre 2018			Octobre-décembre 2018		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	30,6	28,0	29,4	32,0	32,0	32,0	39,5	39,9	39,7
5 - 10 ans	19,8	19,2	19,5	22,5	22,2	22,4	29,1	29,7	29,4
11 -14 ans	16,0	17,1	16,5	17,4	16,1	16,8	23,3	23,5	23,4
15 - 59 ans	17,9	25,4	21,9	16,3	24,5	20,7	19,1	27,8	23,8
60 ans et plus	48,0	48,6	48,3	44,6	40,0	42,7	52,8	49,4	51,4
<b>Ensemble</b>	<b>22,5</b>	<b>24,9</b>	<b>23,7</b>	<b>22,6</b>	<b>25,3</b>	<b>24,0</b>	<b>28,0</b>	<b>30,9</b>	<b>29,5</b>

Source : EMOP 2018/2019, passages 1,2 et 3 (avril – décembre)

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu, niveau d'instruction et quintile selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
<b>Région</b>						
Kayes	42,6	34,5	27,0	28,5	49,8	33,4
Koulikoro	36,2	25,7	24,0	20,4	40,9	25,8
Sikasso	31,9	27,8	17,8	18,6	41,3	24,3
Ségou	43,7	34,6	25,0	21,4	53,1	30,8
Mopti	50,2	28,4	28,8	29,6	72,3	36,2
Tombouctou	61,7	45,2	38,7	61,1	74,9	56,6
Gao	36,2	16,2	14,2	27,7	56,6	27,5
Bamako	27,0	20,7	17,0	14,7	39,2	19,1
<b>Milieu</b>						
Urbain	34,3	27,2	21,2	21,2	45,2	25,7
Rural	41,7	30,0	24,0	24,9	53,2	30,8
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun niveau	39,7	30,1	23,2	25,1	52,5	31,9
Fondamental 1	59,7	27,9	23,9	23,9	43,0	25,7
Fondamental 2	0,0	18,2	20,7	20,9	56,8	21,7
Secondaire	0,0	0,0	0,0	20,4	37,5	21,7
Supérieur	0,0	0,0	0,0	11,6	41,3	14,6
<b>Quintile de dépenses de consommation</b>						
Quintile 1	31,6	25,3	18,2	17,0	36,7	23,1
Quintile 2	40,8	26,6	22,5	23,4	55,0	29,3
Quintile 3	41,9	31,4	27,7	24,8	56,4	31,5
Quintile 4	42,1	31,5	24,8	25,8	54,7	31,3
Quintile 5	43,5	33,7	24,0	26,8	53,5	32,1
<b>Ensemble</b>	<b>39,7</b>	<b>29,4</b>	<b>23,4</b>	<b>23,8</b>	<b>51,4</b>	<b>29,5</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>4</sup> La morbidité se réfère aux trois mois précédents l'interview

**Tableau 3 : Fréquence de certaines maladies <sup>5</sup>, par région, milieu, sexe, groupe d'âge et quintile (en %)**

	Paludisme	Toux	Douleurs dans le dos	Maux de tête / Céphalées
<b>Région</b>				
Kayes	75,3	15,5	9,8	2,1
Koulikoro	63,9	9,9	10,8	6,8
Sikasso	84,8	2,5	7,9	0,8
Ségou	78,4	9,5	6,6	4,1
Mopti	53,6	9,4	10,8	11,7
Tombouctou	82,2	15,2	27,2	29,1
Gao	74,1	0,8	19,2	8,8
Bamako	44,5	10,0	5,9	6,4
<b>Milieu</b>				
Urbain	63,0	8,8	8,7	7,9
Rural	72,1	9,9	11,6	7,5
<b>Sexe</b>				
Masculin	69,9	10,8	12,2	8,0
Féminin	69,9	8,7	9,7	7,2
<b>Age</b>				
Moins de 5 ans	73,2	18,5	0,4	4,4
5 - 10 ans	83,0	7,9	1,0	5,6
11 -14 ans	77,1	6,6	0,8	9,5
15 - 59 ans	67,6	5,8	14,7	10,8
60 ans et plus	34,8	7,3	55,2	6,7
<b>Quintile de dépenses de consommation</b>				
Quintile 1	74,9	8,6	8,3	4,0
Quintile 2	71,7	7,3	10,2	3,9
Quintile 3	72,7	8,3	10,2	6,9
Quintile 4	68,1	10,6	11,6	9,4
Quintile 5	63,7	13,1	13,3	12,5
<b>Ensemble</b>	<b>69,9</b>	<b>9,7</b>	<b>10,9</b>	<b>7,6</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>5</sup> Ces résultats portent sur les personnes ayant déclaré avoir été malades sur la période de référence (« les trois derniers mois »). La question est à réponses multiples c'est-à-dire qu'une même personne pouvait souffrir à la fois d'une ou de plusieurs maladies.

**Tableau 4 : Prévalence de certaines maladies (en %)**

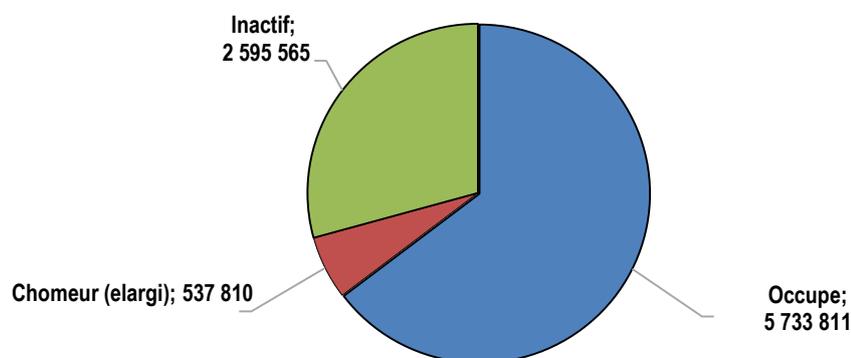
	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'œil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/céphalées
<b>Région</b>												
Kayes	25,2	0,4	3,3	5,2	0,3	0,2	0,5	0,2	0,1	0,5	1,2	0,7
Koulikoro	16,6	0,2	2,8	2,6	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	1,3	1,7
Sikasso	20,8	0,1	1,9	0,6	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,6	0,4	0,2
Ségou	24,6	0,1	2,1	3,0	0,1	0,2	0,1	0,0	0,3	0,9	1,2	1,3
Mopti	19,4	1,0	3,9	3,4	0,4	0,2	0,6	0,2	0,4	0,5	3,1	4,2
Tombouctou	46,5	0,4	15,4	8,6	0,1	0,4	0,4	0,2	2,3	1,2	11,2	16,5
Gao	20,4	0,2	5,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1	0,0	0,9	3,2	2,4
Bamako	8,5	0,2	1,1	1,9	0,1	0,3	0,4	0,5	0,3	0,9	1,1	1,2
<b>Milieu</b>												
Urbain	16,3	0,3	2,2	2,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	1,0	1,7	2,0
Rural	22,4	0,3	3,6	3,1	0,2	0,2	0,3	0,1	0,3	0,6	1,9	2,3
<b>Sexe</b>												
Masculin	19,7	0,3	3,4	3,0	0,2	0,2	0,4	0,1	0,4	0,6	1,1	2,3
Féminin	21,8	0,3	3,0	2,7	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,8	2,6	2,2
<b>Age</b>												
moins de 5 ans	29,1	1,2	0,2	7,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	1,4	1,7
5 à 10 ans	24,5	0,1	0,3	2,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,9	1,7
11 à 14 ans	18,3	0,2	0,2	1,6	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,0	1,1	2,2
15 à 59 ans	16,3	0,1	3,5	1,4	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0,6	2,7	2,6
60 ans et plus	18,0	0,2	28,5	3,8	0,7	0,8	2,8	0,2	1,2	8,0	2,2	3,4
<b>Quintile de consommation des ménages</b>												
Quintile 1	17,5	0,3	2,0	2,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,4	0,8	0,9
Quintile 2	21,3	0,4	3,0	2,2	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	0,7	1,3	1,2
Quintile 3	22,9	0,3	3,2	2,6	0,1	0,2	0,4	0,2	0,3	0,6	1,6	2,2
Quintile 4	21,4	0,3	3,6	3,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,5	0,7	2,3	3,0
Quintile 5	20,5	0,2	4,3	4,2	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	1,1	3,3	4,0
<b>Ensemble</b>	<b>20,7</b>	<b>0,3</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

## 2 EMPLOI

### 2.1. Population active et taux d'activité

Graphique 1: Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité (nombre)



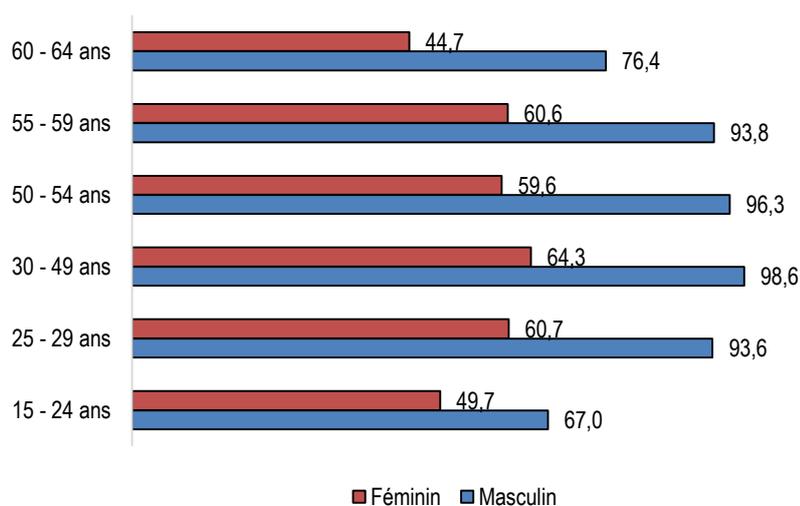
Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 5 : Taux d'activité par région, milieu, sexe et quintile (%)

	Taux d'activité (15-64 ans)	Taux d'activité (15-24 ans)
<b>Région</b>		
Kayes	81,5	71,3
Koulikoro	52,0	42,7
Sikasso	86,9	72,5
Ségou	72,5	62,3
Mopti	76,1	68,4
Tombouctou	77,0	65,9
Gao	43,1	35,4
Bamako	62,8	39,4
<b>Milieu</b>		
Bamako	62,7	38,6
Autres villes	63,8	45,2
Rural	73,7	64,5
<b>Sexe</b>		
Masculin	85,9	67,0
Féminin	57,7	49,7
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>		
Quintile1	73,0	64,2
Quintile2	70,6	59,8
Quintile3	71,2	58,6
Quintile4	67,8	51,0
Quintile5	68,8	45,9
<b>Ensemble</b>	<b>70,7</b>	<b>57,7</b>

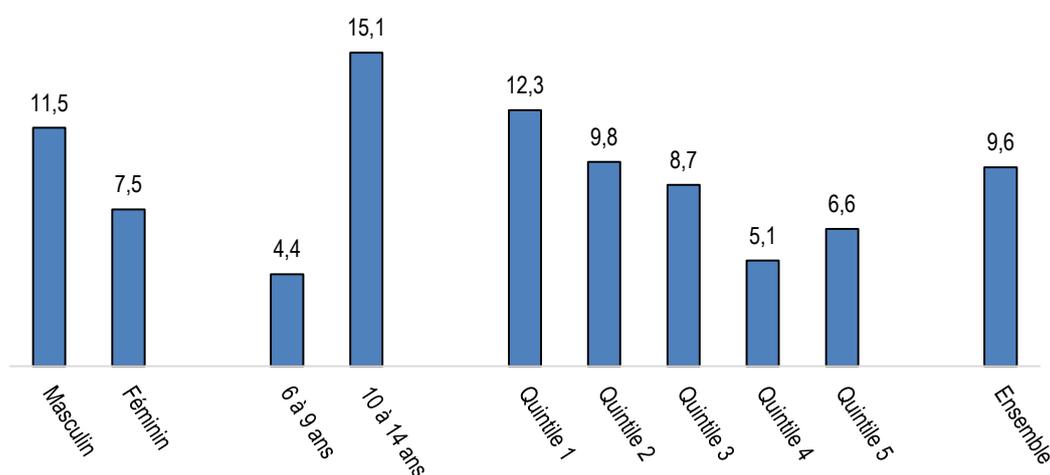
Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 2: Taux d'activité (15-64 ans) selon le sexe et le groupe d'âge (%)**



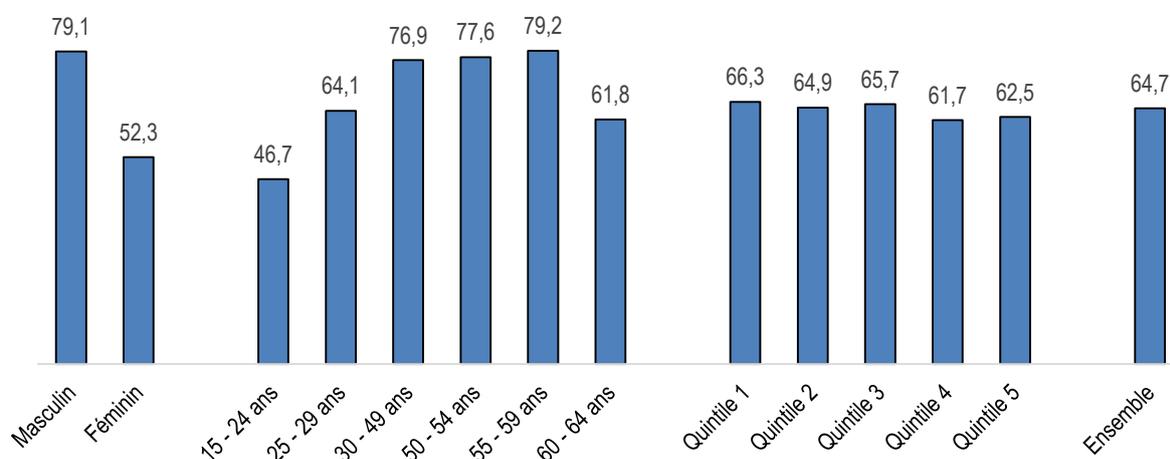
Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 3: Proportion d'enfants de 6 à 14 ans occupés par sexe, groupe d'âge et par quintiles (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 4: Taux d'emploi par sexe, groupe d'âge et quintile (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 6 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la raison pour ne pas chercher du travail (%)**

	Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
<b>Milieu</b>								
Bamako	1,7	70,2	7,1	0,1	19,4	0,0	1,5	100,0
Autres villes	5,5	62,7	5,4	0,2	18,4	0,2	7,6	100,0
Rural	10,6	45,2	5,6	0,1	18,4	0,2	19,9	100,0
<b>Sexe</b>								
Masculin	10,2	64,6	6,8	0,0	0,0	0,1	18,3	100,0
Féminin	7,4	42,2	5,1	0,2	31,5	0,2	13,5	100,0
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>								
Quintile 1	11,7	44,9	5,3	0,1	17,2	0,3	20,6	100,0
Quintile 2	8,4	48,2	5,6	0,1	19,0	0,1	18,7	100,0
Quintile 3	7,4	54,1	6,1	0,2	17,8	0,1	14,3	100,0
Quintile 4	5,9	60,0	6,1	0,1	20,0	0,1	7,8	100,0
Quintile 5	5,9	61,0	6,7	0,1	21,2	0,0	5,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>8,6</b>	<b>51,4</b>	<b>5,8</b>	<b>0,1</b>	<b>18,6</b>	<b>0,2</b>	<b>15,4</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 7 : Répartition de la population inactive par milieu, sexe et quintile selon la manière de subvenir à leurs besoins (%)**

	Aides (famille, amis, voisins)	Autres manières
<b>Milieu</b>		
Bamako	97,7	2,3
Autres villes	98,9	1,1
Rural	99,4	0,6
<b>Sexe</b>		
Masculin	98,7	1,3
Féminin	99,3	0,7
<b>Quintiles de dépenses de consommation</b>		
Quintile 1	99,4	0,6
Quintile 2	99,3	0,7
Quintile 3	99,3	0,7
Quintile 4	98,1	1,9
Quintile 5	98,3	1,7
<b>Ensemble</b>	<b>99,1</b>	<b>0,9</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

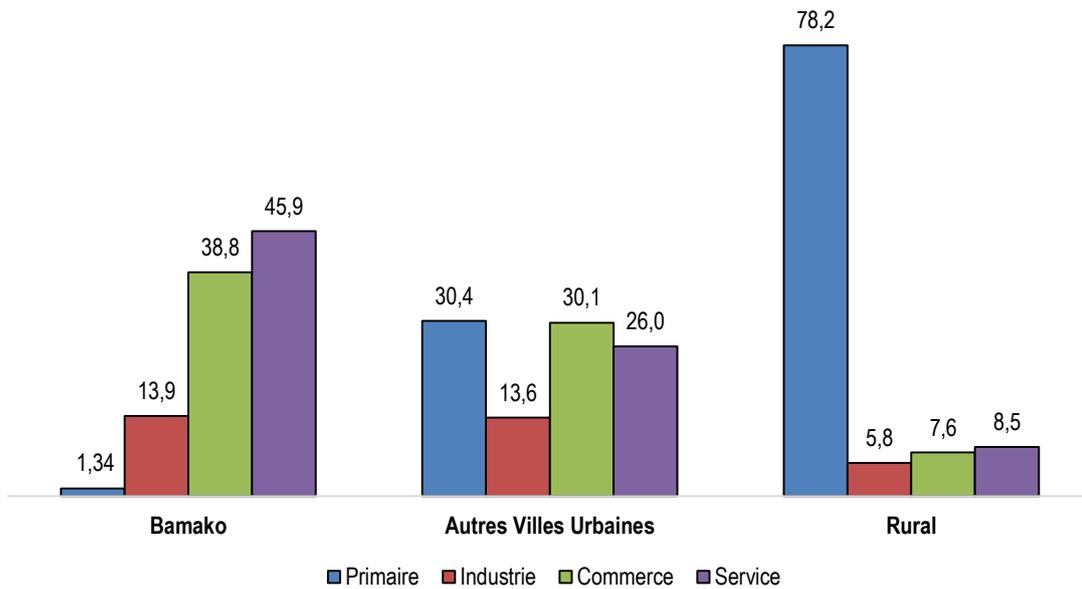
Tableau 8: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche d'activité <sup>6</sup>(%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Région</b>				
Kayes	83,7	7,0	5,0	4,2
Koulikoro	60,0	10,6	13,9	15,5
Sikasso	80,4	4,5	9,0	6,1
Ségou	78,0	6,0	10,2	5,9
Mopti	71,4	7,5	14,6	6,5
Tombouctou	12,3	8,7	15,7	63,2
Gao	50,9	9,7	19,9	19,5
Bamako	1,3	13,7	38,5	46,5
<b>Milieu</b>				
Bamako	1,3	13,9	38,8	45,9
Autres villes	30,4	13,6	30,1	26,0
Rural	78,2	5,8	7,6	8,5
<b>Sexe</b>				
Masculin	62,1	9,7	10,7	17,5
Féminin	63,8	5,1	18,7	12,4
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun niveau	72,3	5,9	12,1	9,7
Fondamental I	57,2	10,9	17,4	14,5
Fondamental II	35,7	13,8	24,7	25,8
Secondaire	8,1	16,8	16,6	58,5
Supérieur	3,0	6,1	11,0	79,9
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>				
Quintile 1	84,2	4,4	6,9	4,4
Quintile 2	70,0	7,5	12,7	9,8
Quintile 3	58,4	8,2	16,2	17,2
Quintile 4	44,4	9,8	20,5	25,4
Quintile 5	26,7	13,1	23,4	36,9
<b>Ensemble</b>	<b>62,9</b>	<b>7,7</b>	<b>14,2</b>	<b>15,3</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

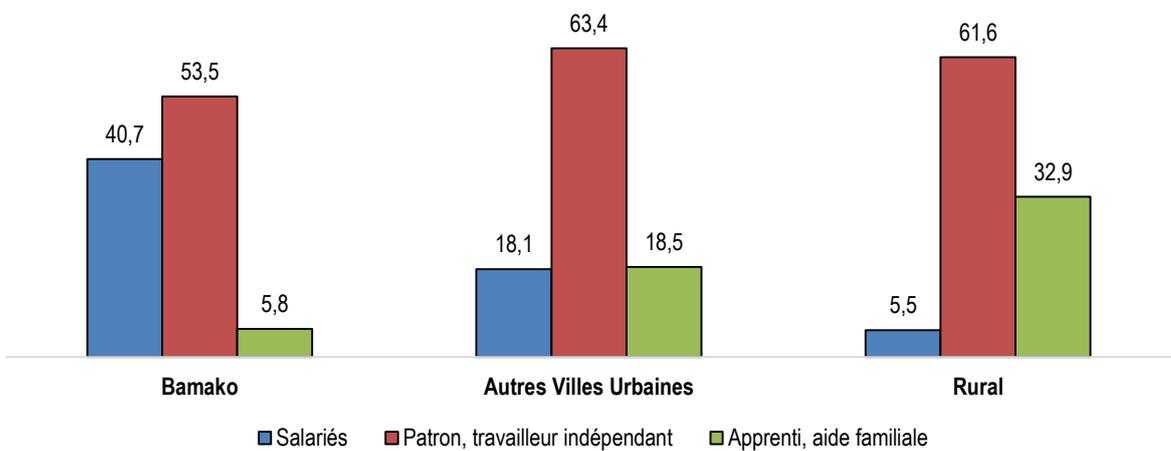
<sup>6</sup> Les branches d'activités ont été construites sur la base des branches d'activités. Se référer à l'annexe pour la nomenclature des branches d'activités de l'AFRISTAT.

**Graphique 5: Répartition de la population active occupée par milieu selon la branche d'activité (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 6: Répartition de la population active occupée par milieu selon le statut dans l'emploi (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 9 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le statut salarial (%)**

	Salariés	Patron, travailleur indépendant	Apprenti, aide familiale
<b>Région</b>			
Kayes	3,9	56,2	39,9
Koulikoro	10,6	59,2	30,1
Sikasso	11,6	56,9	31,5
Ségou	4,6	60,4	35,0
Mopti	1,9	78,1	20,0
Tombouctou	6,0	64,7	29,4
Gao	24,1	73,9	2,1
Bamako	41,2	53,0	5,8
<b>Milieu</b>			
Bamako	40,7	53,5	5,8
Autres villes	18,1	63,4	18,5
Rural	5,5	61,6	32,9
<b>Sexe</b>			
Masculin	14,0	58,6	27,4
Féminin	8,1	63,6	28,2
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun niveau	5,4	66,1	28,5
Fondamental I	9,7	57,2	33,1
Fondamental II	23,4	48,3	28,3
Secondaire	62,2	32,1	5,7
Supérieur	81,5	15,6	2,9
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>			
Quintile 1	3,9	61,7	34,4
Quintile 2	8,5	64,0	27,5
Quintile 3	9,6	60,3	30,1
Quintile 4	17,6	60,6	21,8
Quintile 5	31,4	53,3	15,3
<b>Ensemble</b>	<b>11,4</b>	<b>60,8</b>	<b>27,8</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 10 : Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le secteur institutionnel (%)**

	<b>Secteur Public</b>	<b>Entreprise privée formelle</b>	<b>Entreprises privée informelle</b>	<b>ONG, Organisations Internationales, Associations</b>	<b>Employés de maison</b>
<b>Région</b>					
Kayes	1,9	0,1	46,5	0,7	50,8
Koulikoro	3,9	0,8	93,6	0,3	1,5
Sikasso	1,6	0,2	70,2	1,0	27,0
Ségou	2,4	0,1	97,2	0,1	0,3
Mopti	0,9	0,3	73,5	0,6	24,8
Tombouctou	3,4	0,0	72,8	1,0	22,8
Gao	11,7	0,0	84,3	1,3	2,7
Bamako	9,7	0,9	84,0	0,7	4,7
<b>Milieu</b>					
Bamako	9,9	0,9	84,5	0,7	4,0
Autres villes	7,7	1,0	73,6	0,8	17,0
Rural	1,4	0,1	75,0	0,6	22,9
<b>Sexe</b>					
Masculin	4,4	0,5	76,0	0,7	18,3
Féminin	1,7	0,0	76,0	0,5	21,8
<b>Niveau d'instruction</b>					
Aucun niveau	0,2	0,1	76,9	0,4	22,3
Fondamental I	0,9	0,3	78,8	0,7	19,4
Fondamental II	5,8	0,7	80,4	0,6	12,6
Secondaire	37,0	1,4	55,3	2,2	4,1
Supérieur	48,6	2,8	44,3	3,6	0,8
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>					
Quintile 1	0,4	0,0	79,1	0,1	20,4
Quintile 2	1,3	0,1	80,0	0,6	17,9
Quintile 3	1,6	0,1	73,1	1,0	24,2
Quintile 4	6,0	0,9	74,0	0,8	18,3
Quintile 5	13,2	0,9	67,9	1,3	16,7
Ensemble	<b>3,2</b>	<b>0,3</b>	<b>76,0</b>	<b>0,6</b>	<b>19,9</b>

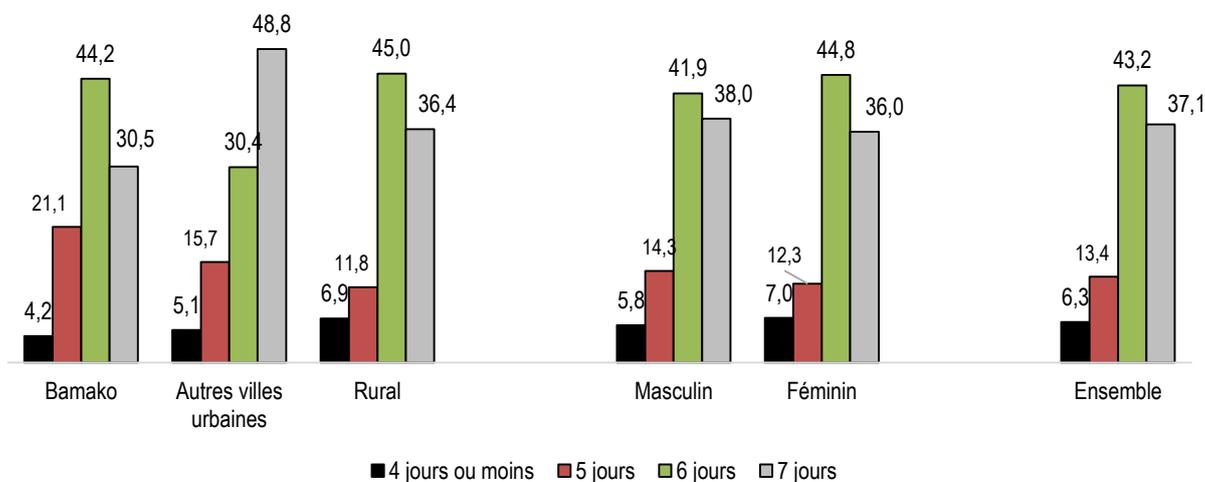
Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 11 : Répartition de la population active occupée dans les entreprises par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la taille de l'entreprise (%)**

	Une seule personne	2 personnes	3 – 5 personnes	6 – 10 personnes	Plus de 10 personnes
<b>Région</b>					
Kayes	25,0	18,9	31,1	15,5	9,4
Koulikoro	26,4	17,4	34,2	15,3	6,8
Sikasso	33,1	16,3	25,8	18,2	6,6
Ségou	19,8	24,3	35,7	15,6	4,7
Mopti	31,0	20,6	36,0	10,3	2,1
Tombouctou	73,1	11,0	14,4	1,1	0,5
Gao	37,1	42,0	15,5	2,3	3,1
Bamako	47,8	11,0	19,6	9,1	12,5
<b>Milieu</b>					
Bamako	47,7	11,0	19,9	9,1	12,3
Autres villes	41,0	18,9	23,6	11,2	5,3
Rural	28,9	19,2	31,5	14,7	5,7
<b>Sexe</b>					
Masculin	18,4	18,3	38,1	17,3	7,9
Féminin	50,1	18,1	18,0	9,1	4,6
<b>Niveau d'instruction</b>					
Aucun niveau	33,1	19,5	28,6	13,5	5,2
Fondamental I	30,6	16,1	34,2	13,7	5,4
Fondamental II	32,2	14,5	28,7	15,0	9,6
Secondaire	32,0	12,5	23,2	13,6	18,7
Supérieur	18,2	4,5	19,0	12,1	46,3
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>					
Quintile 1	28,3	14,4	29,6	18,3	9,4
Quintile 2	29,7	20,8	31,5	13,7	4,3
Quintile 3	33,9	19,5	31,1	11,0	4,5
Quintile 4	38,4	20,5	27,1	8,6	5,4
Quintile 5	39,2	17,6	22,1	13,1	8,0
<b>Ensemble</b>	<b>32,5</b>	<b>18,2</b>	<b>29,2</b>	<b>13,7</b>	<b>6,4</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 7 : Répartition de la population active occupée par milieu et sexe selon le nombre de jours consacrés à l'emploi pendant la dernière semaine (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

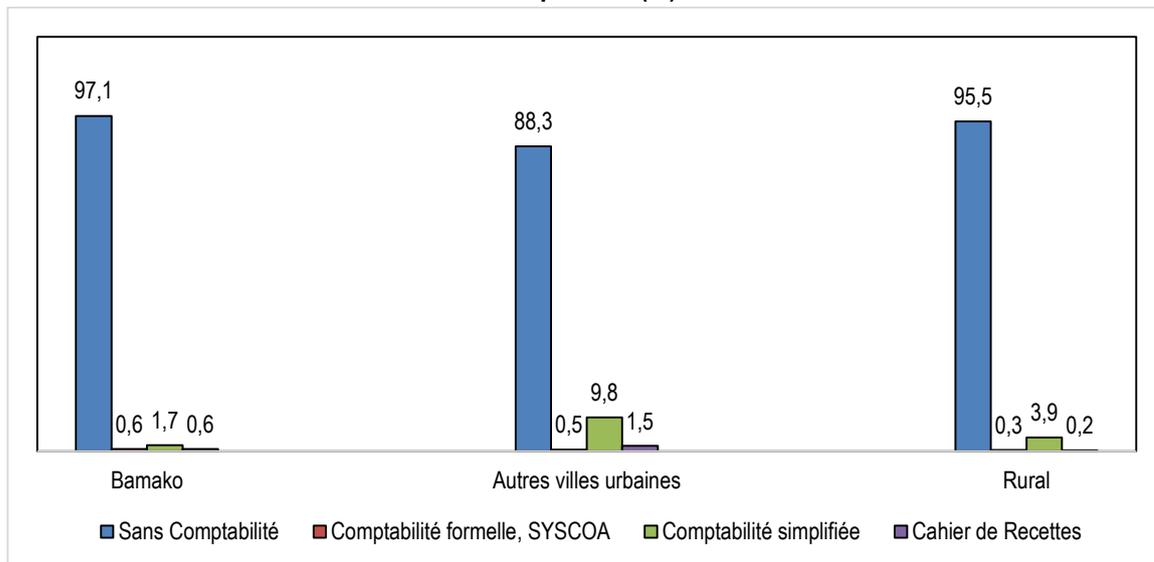
**Tableau 12: Répartition de la population active occupée par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la forme de paiement (%)**

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
<b>Région</b>						
Kayes	4,1	0,8	5,6	29,1	49,5	11,1
Koulikoro	9,9	1,4	11,8	8,9	40,6	27,4
Sikasso	4,1	0,9	21,0	30,1	43,6	0,2
Ségou	4,4	1,3	7,9	33,1	45,6	7,8
Mopti	2,0	2,0	9,7	55,7	24,8	5,7
Tombouctou	5,1	3,1	2,4	41,3	47,6	0,5
Gao	16,5	4,5	48,2	0,7	27,6	2,6
Bamako	38,6	3,0	20,0	1,8	34,0	2,6
<b>Milieu</b>						
Bamako	38,2	2,9	20,2	1,8	34,4	2,6
Autres villes	15,9	5,4	15,7	18,4	40,6	4,0
Rural	3,2	0,8	11,5	34,1	41,7	8,7
<b>Sexe</b>						
Masculin	11,6	2,4	15,8	28,6	33,0	8,6
Féminin	6,0	0,5	9,6	27,7	50,6	5,7
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun niveau	3,0	1,3	12,4	31,5	44,8	7,0
Fondamental I	7,3	1,9	15,1	27,6	38,1	10,1
Fondamental II	20,6	2,4	17,3	20,0	30,5	9,2
Secondaire	60,5	3,4	13,3	4,6	16,1	2,1

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche/ campagne	Commission, En nature, Avantages sociaux	Bénéfices	N'est pas rémunéré
Supérieur	81,9	1,8	5,7	2,2	7,5	0,9
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>						
Quintile 1	1,5	0,9	11,5	36,8	40,9	8,3
Quintile 2	4,4	2,0	13,9	30,2	42,3	7,2
Quintile 3	6,9	1,7	11,9	28,2	42,6	8,6
Quintile 4	16,0	1,8	13,4	21,1	41,4	6,3
Quintile 5	33,2	2,0	17,2	11,5	31,7	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>9,1</b>	<b>1,6</b>	<b>13,1</b>	<b>28,2</b>	<b>40,6</b>	<b>7,4</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

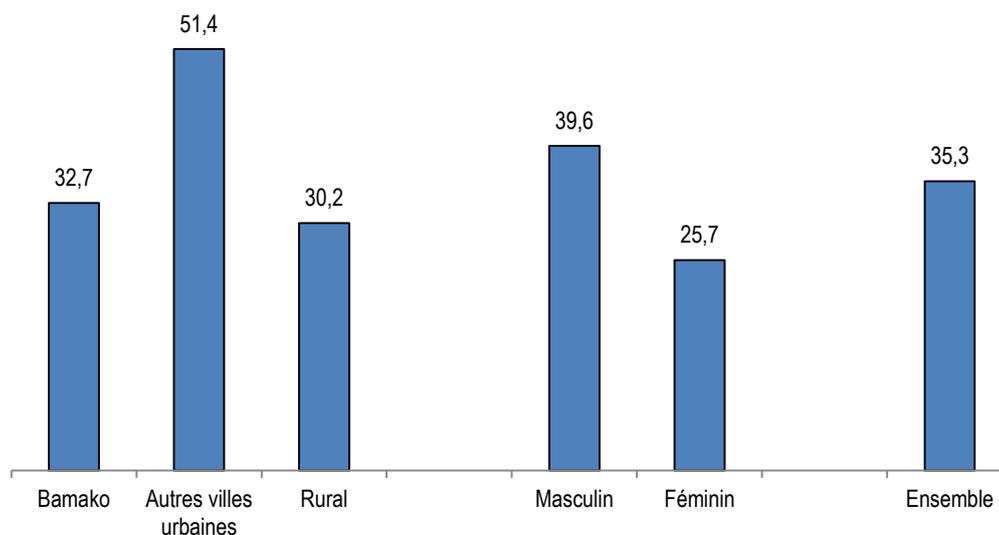
Graphique 8 : Répartition du groupe cible<sup>7</sup> de la population active occupée par milieu selon la tenue d'une comptabilité (%)



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>7</sup> Il s'agit des travailleurs pour compte propre ou toute autre personne dont le statut dans la profession est assimilable à patron ou associé ou employeur

**Graphique 9: Pourcentage de la population salariée avec la possession d'un bulletin de paie, par milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

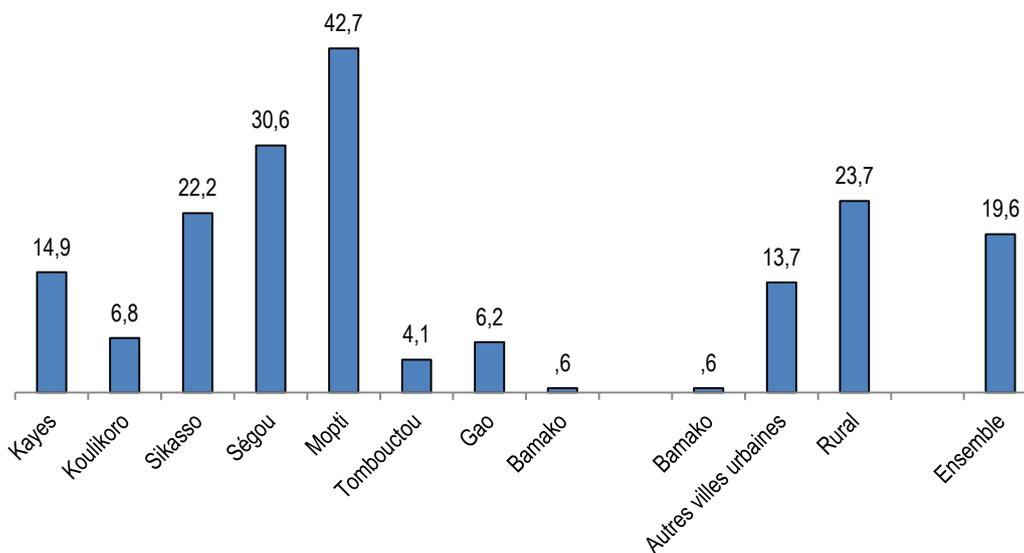
**Tableau 13 : Nombre d'heures de travail par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile (en %)**

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures
<b>Région</b>			
Kayes	19,7	67,3	13,0
Koulikoro	8,7	50,4	40,8
Sikasso	9,2	76,6	14,2
Ségou	17,5	74,9	7,6
Mopti	32,4	59,9	7,7
Tombouctou	26,6	44,5	28,9
Gao	12,7	50,4	36,9
Bamako	14,2	44,5	41,3
<b>Milieu</b>			
Bamako	14,4	44,9	40,7
Autres villes urbaines	17,1	61,1	21,7
Rural	17,6	67,1	15,4
<b>Sexe</b>			
Masculin	10,5	62,5	27,0
Féminin	26,2	65,3	8,5
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun niveau	17,7	64,2	18,1
Fondamental 1	17,5	62,0	20,5
Fondamental 2	14,1	60,3	25,6
Secondaire	15,0	64,5	20,4
Supérieur	12,3	72,1	15,6
<b>Quintile de consommation des ménages</b>			
Quintile 1	13,5	69,2	17,3

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures
Quintile 2	16,7	68,6	14,7
Quintile 3	17,3	66,8	16,0
Quintile 4	20,4	59,7	19,9
Quintile 5	17,6	55,2	27,2
<b>Ensemble</b>	<b>17,2</b>	<b>63,7</b>	<b>19,2</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

Graphique 10: Taux de pluriactivité par région et par milieu (%)



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 14: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon le nombre d'emplois secondaires (%)

	Un emploi secondaire	Deux ou plus emplois secondaires
<b>Région</b>		
Kayes	98,3	1,7
Koulikoro	100,0	0,0
Sikasso	88,6	11,4
Ségou	85,9	14,1
Mopti	100,0	0,0
Tombouctou	100,0	0,0
Gao	100,0	0,0
Bamako	100,0	0,0
<b>Milieu</b>		
Bamako	100,0	0,0
Autres villes	94,2	5,8
Rural	93,1	6,9

	Un emploi secondaire	Deux ou plus emplois secondaires
<b>Sexe</b>		
Masculin	95,2	4,8
Féminin	90,5	9,5
<b>Niveau d'instruction</b>		
Aucun niveau	93,4	6,6
Fondamental I	89,9	10,1
Fondamental II	95,7	4,3
Secondaire	100,0	0,0
Supérieur	100,0	0,0
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>		
Quintile1	88,8	11,2
Quintile2	94,4	5,6
Quintile3	97,4	2,6
Quintile4	97,8	2,2
Quintile5	100,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>93,2</b>	<b>6,8</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

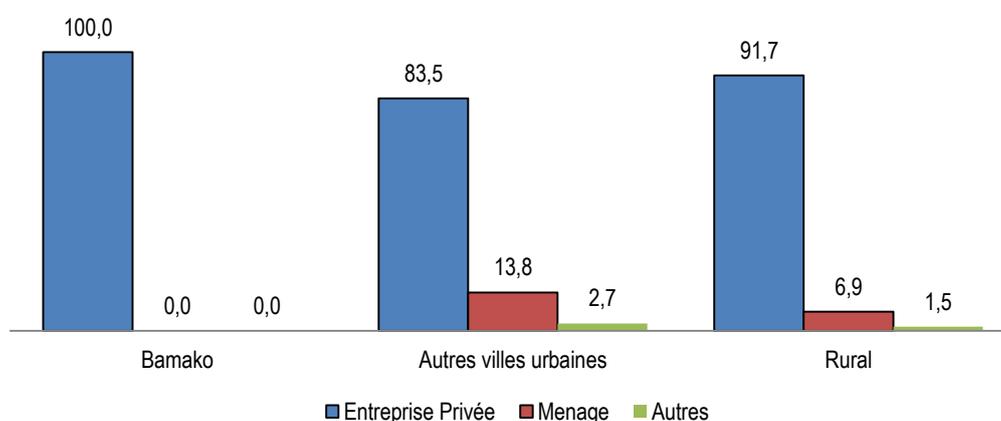
**Tableau 15: Répartition de la population pluriactive par région, milieu, sexe, niveau d'instruction et quintile selon la branche de l'activité secondaire (%)**

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Région</b>				
Kayes	57,0	32,0	8,3	2,7
Koulikoro	49,0	13,9	18,5	18,5
Sikasso	72,8	8,3	14,4	4,4
Ségou	68,3	13,0	10,7	8,0
Mopti	71,5	12,7	11,5	4,4
Tombouctou	10,8	19,1	8,0	62,1
Gao	75,0	0,0	25,0	0,0
Bamako	0,0	20,1	31,9	48,1
<b>Milieu</b>				
Bamako	0,0	20,1	31,9	48,1
Autre villes	60,3	10,9	16,6	12,3
Rural	68,4	14,3	11,5	5,7
<b>Sexe</b>				
Masculin	58,6	18,7	13,1	9,5
Féminin	79,7	7,7	10,5	2,2
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun niveau	70,0	11,9	12,4	5,7
Fondamental I	56,5	24,5	11,1	7,9
Fondamental II	55,3	20,3	12,5	11,8
Secondaire	60,6	24,0	2,2	13,2
Supérieur	97,1	0,0	0,0	2,9

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<b>Quintiles de consommation des ménages</b>				
Quintile 1	76,6	7,7	9,4	6,3
Quintile 2	63,8	17,4	14,7	4,2
Quintile 3	61,2	18,1	13,8	6,9
Quintile 4	56,5	23,2	11,4	8,9
Quintile 5	56,1	15,8	16,4	11,7
<b>Ensemble</b>	<b>67,5</b>	<b>14,1</b>	<b>12,0</b>	<b>6,4</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

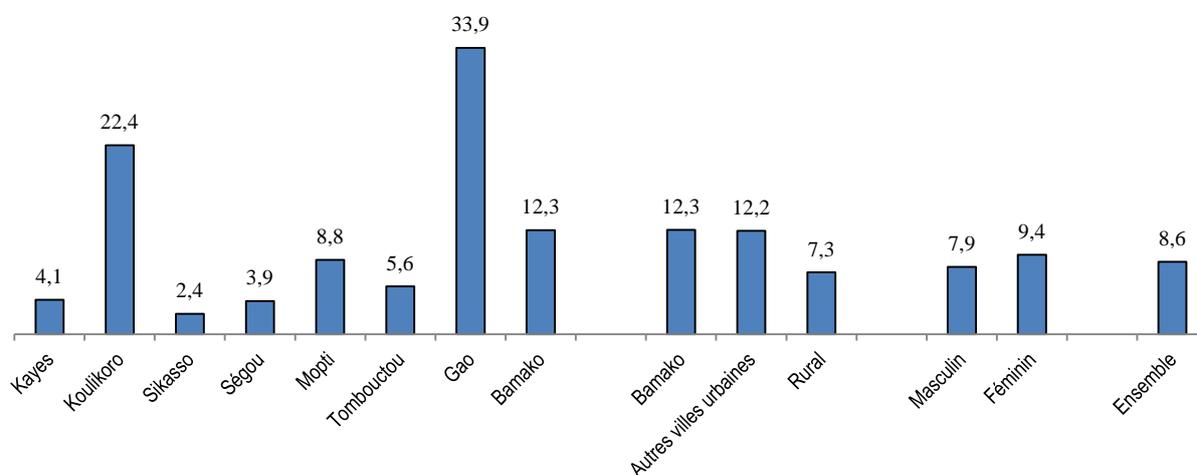
Graphique 11 : Répartition de la population par milieu selon le statut de l'entreprise dans laquelle emploi secondaire est exercé (%)



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

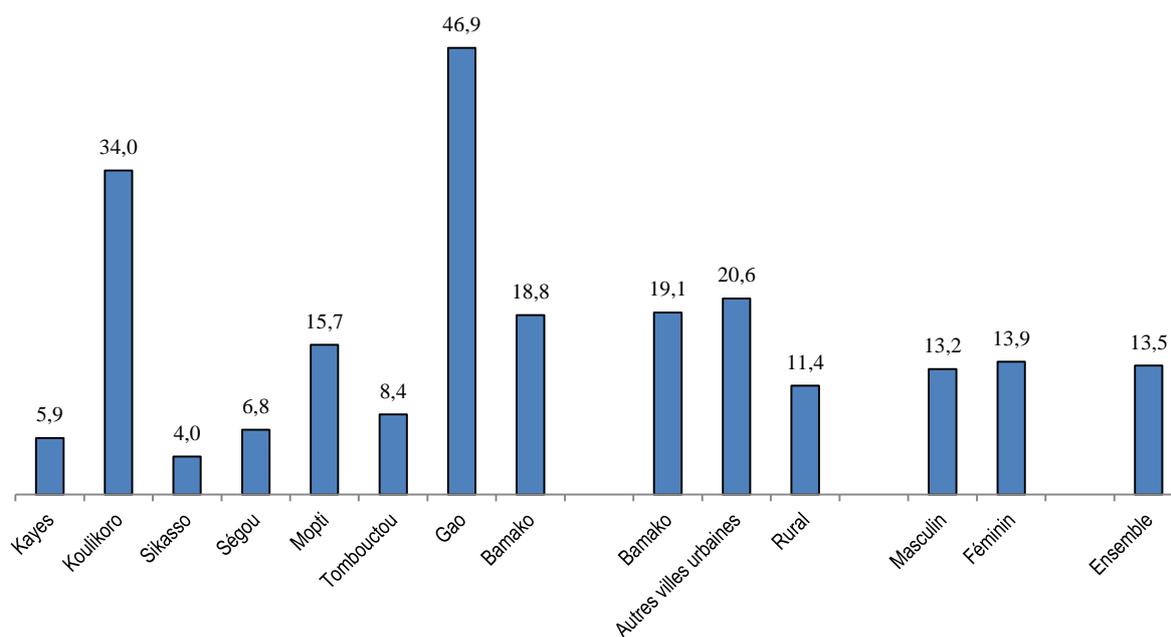
## 2.2. Chômage et chômage des jeunes

Graphique 12: Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)



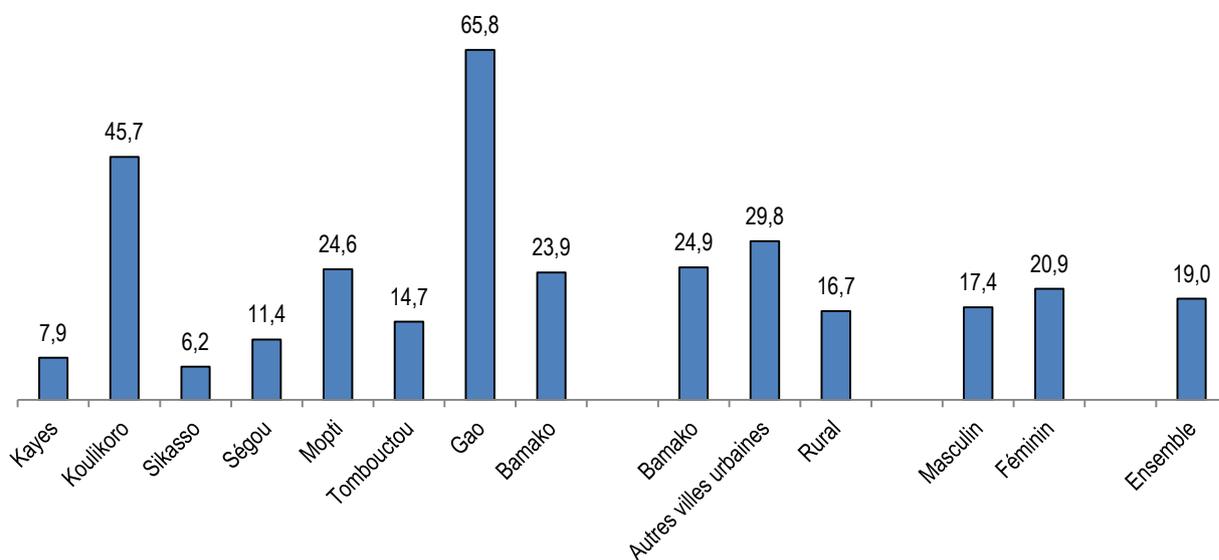
Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 13: Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Graphique 14: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)**



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 16 : Durée moyenne du chômage par région, milieu et tranche d'âge selon le sexe  
(en mois)**

	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Région</b>			
Kayes	71	67	69
Koulikoro	66	60	64
Sikasso	15	43	29
Ségou	22	40	34
Mopti	32	32	32
Tombouctou	12	71	42
Gao	116	71	99
Bamako	36	46	42
<b>Milieu de résidence</b>			
Bamako	36	45	41
Autres villes urbaines	45	48	46
Rural	62	55	59
<b>Tranche d'âge</b>			
15 - 19 ans	8	8	8
20 - 24 ans	40	39	39
25 - 29 ans	67	72	69
30 - 34 ans	124	112	118
35 - 39 ans	152	158	155
40 - 44 ans	207	192	201
45 - 49 ans	50	156	100
50 - 54 ans	1	438	196
55 - 59 ans	22	35	27
60 - 64 ans	55	-	55
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>52</b>	<b>53</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

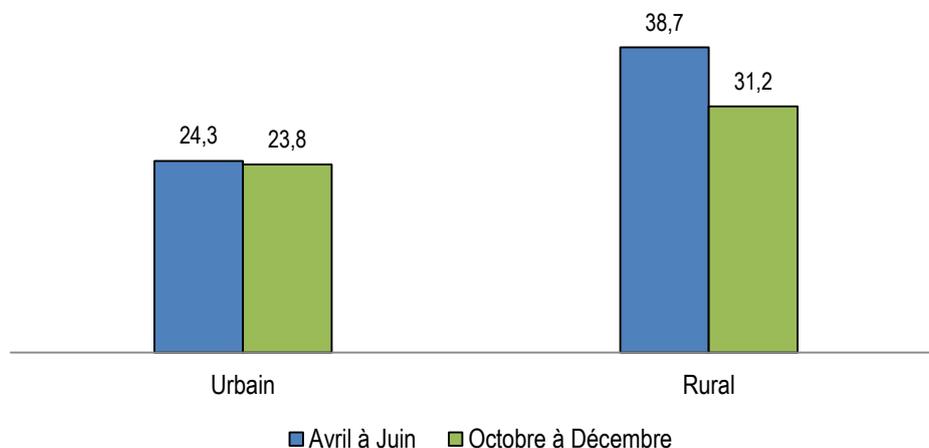
Tableau 17 : Autres indicateurs de l'emploi selon la résolution de la 19ème CIST de 2013

		Nouvelles résolutions du BIT - Indicateurs de l'emploi				
		dans l'emploi	au chômage	hors de la main-d'œuvre	Sous-emploi lié durée du travail	main-d'œuvre potentielle
Région	Kayes	917 982	2 172	254 108	69 710	36 783
	Koulikoro	636 719	18 899	921 792	24 010	164 550
	Sikasso	1 308 319	5 772	229 116	38 136	27 245
	Ségou	937 284	1 626	406 014	35 402	37 154
	Mopti	809 726	6 840	350 957	119 045	71 887
	Tombouctou	304 196	6 855	107 562	37 056	11 353
	Gao	90 347	2 054	224 608	9 878	44 403
	Bamako	729 238	52 156	542 844	76 953	112 421
	<b>Total</b>	<b>5 733 811</b>	<b>96 374</b>	<b>3 037 001</b>	<b>410 189</b>	<b>505 796</b>
Milieu de Résidence	Urbain	1 401 203	71 546	1 053 617	137 694	187 504
	Rural	4 265 533	23 793	1 937 732	264 742	308 658
	<b>Total</b>	<b>5 666 736</b>	<b>95 339</b>	<b>2 991 348</b>	<b>402 435</b>	<b>496 162</b>
	Bamako	716 541	51 744	536 326	76 530	110 644
	Autres villes urbaines	684 662	19 802	517 291	61 163	76 860
	Rural	4 332 608	24 829	1 983 384	272 496	318 292
	<b>Total</b>	<b>5 733 811</b>	<b>96 374</b>	<b>3 037 001</b>	<b>410 189</b>	<b>505 796</b>
	Sexe	Masculin	3 237 006	56 748	800 416	177 629
Féminin		2 496 805	39 626	2 236 585	232 560	259 898
<b>Total</b>		<b>5 733 811</b>	<b>96 374</b>	<b>3 037 001</b>	<b>410 189</b>	<b>505 796</b>
Niveau d'éducation	Aucun niveau	4 027 505	15 132	1 658 978	261 476	274 619
	Fondamental 1	847 787	6 791	448 955	60 510	98 125
	Fondamental 2	520 498	18 456	757 876	45 812	91 957
	Secondaire	211 048	26 166	143 502	29 773	30 378
	Supérieur	126 973	29 829	27 690	12 617	10 717
	<b>Total</b>	<b>5 733 811</b>	<b>96 374</b>	<b>3 037 001</b>	<b>410 189</b>	<b>505 796</b>
Tranche d'âge	15 - 19 ans	691 049	6 642	1 024 683	48 951	230 975
	20 - 24 ans	693 564	27 594	518 765	47 095	107 459
	25 - 29 ans	718 385	33 567	369 414	54 780	77 193
	30 - 34 ans	786 523	13 910	265 193	67 413	38 131
	35 - 39 ans	722 807	6 916	213 842	51 616	26 421
	40 - 44 ans	611 496	3 928	164 690	41 281	15 938
	45 - 49 ans	489 315	2 462	114 621	33 842	5 999
	50 - 54 ans	442 499	-	127 369	25 475	1 982
	55 - 59 ans	329 327	782	85 452	22 901	1 275
	60 - 64 ans	248 845	573	152 971	16 835	423
	<b>Total</b>	<b>5 733 811</b>	<b>96 374</b>	<b>3 037 001</b>	<b>410 189</b>	<b>505 796</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

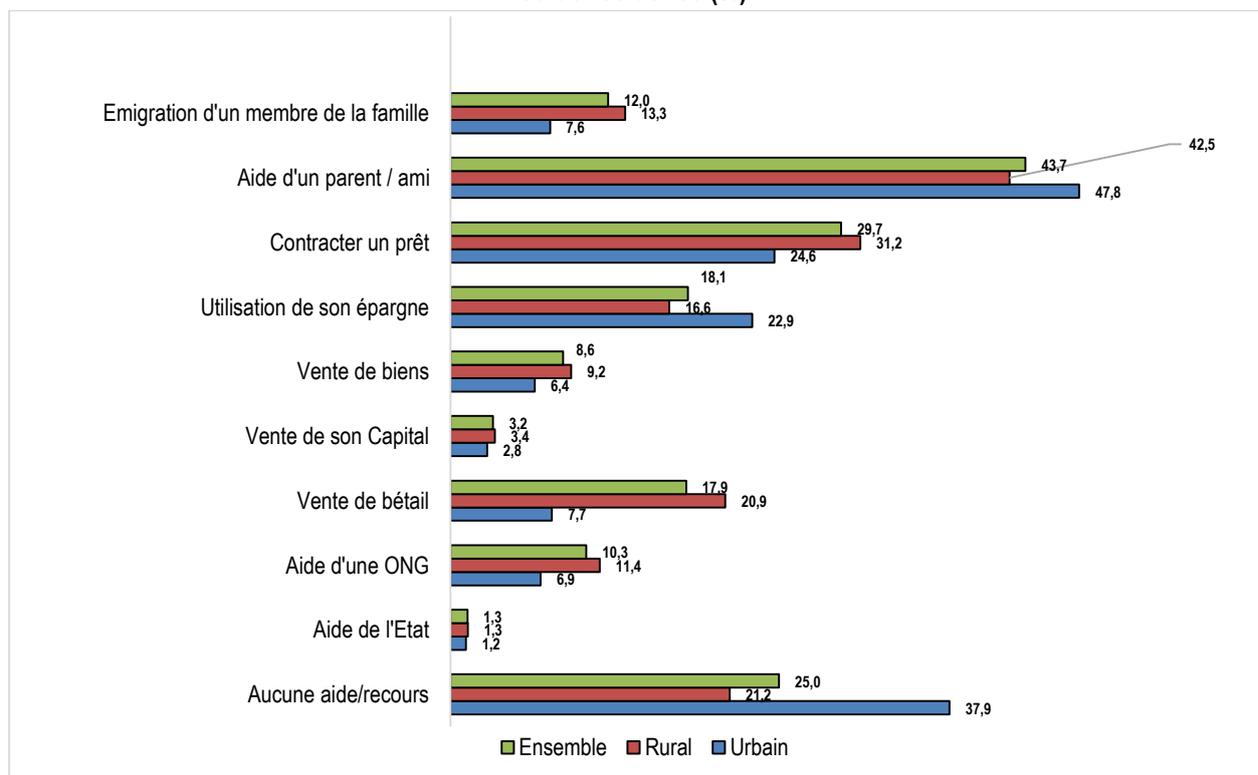
### 3 SECURITE ALIMENTAIRE

Graphique 15: Evolution de la situation de l'insécurité alimentaire des ménages par milieu de résidence (%)



Source : EMOP 2014/2015, passages 1 et 3

Graphique 16: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence (%)<sup>8</sup>



Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

<sup>8</sup> La question est à réponses multiples. Le cumul des pourcentages est sans objet.

## 4 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

### 4.1. Dépenses totales

Tableau 18: Répartition des dépenses trimestrielles sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %).

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	824,3	67,2	870,5	71,0	775,6	71,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	3,3	0,3	3,3	0,3	2,8	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	74,6	6,1	94,6	7,7	50,3	4,6
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	80,0	6,5	74	6	73,5	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	28,7	2,3	20,6	1,7	15,7	1,4
Santé	34,7	2,8	26,8	2,2	28,5	2,6
Transport	78,9	6,4	61,9	5	60,4	5,6
Communication	37,5	3,1	29	2,4	27,0	2,5
Loisirs et Cultures	20,3	1,7	12,6	1	16,8	1,5
Enseignements	8,2	0,7	1,1	0,1	7,4	0,7
Restaurants et Hôtels	2,6	0,2	2,6	0,2	2,2	0,2
Biens et services divers	33,0	2,7	28,9	2,4	23,5	2,2
<b>Total</b>	<b>1226,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1225,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1083,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2014/2015, passages 1-3 (avril – décembre)

Tableau 19 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Dépenses par ménage</b>			
Octobre-décembre	613 542	411 702	473 186
<b>Dépenses par tête</b>			
Octobre-décembre	106 770	59 536	73 924
<b>Dépenses par équivalent adulte</b>			
Octobre-décembre	138 823	79 378	97 486

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

Tableau 20: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens d'octobre à décembre 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	401,3	93,8	449,3	68,5	850,6	78,5
Autoconsommation	19,9	4,6	188,4	28,7	208,3	19,2
Cadeau	6,8	1,6	17,9	2,7	24,7	2,3
<b>Total</b>	<b>428,0</b>	<b>100,0</b>	<b>655,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1083,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

## 4.2. Part des dépenses de consommation

Tableau 21 : Part des fonctions de consommation en octobre - décembre 2018 selon le milieu de résidence  
(milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	255,7	59,7	519,9	79,3	775,6	71,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,1	0,3	1,6	0,2	2,8	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	21,9	5,1	28,3	4,3	50,3	4,6
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	56,2	13,1	17,3	2,6	73,5	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,0	1,4	9,7	1,5	15,7	1,4
Santé	8,6	2,0	20,0	3,0	28,5	2,6
Transport	34,4	8,0	26,0	4,0	60,4	5,6
Communication	14,2	3,3	12,9	2,0	27,0	2,5
Loisirs et Cultures	8,8	2,1	8,0	1,2	16,8	1,5
Enseignements	6,0	1,4	1,4	0,2	7,4	0,7
Restaurants et Hôtels	1,4	0,3	0,7	0,1	2,2	0,2
Biens et services divers	13,6	3,2	9,9	1,5	23,5	2,2
<b>Total</b>	<b>428,0</b>	<b>100,0</b>	<b>655,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1083,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 22: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part	Mon-tant	Part
<b>Alimentation et Boissons non alcoolisées</b>	153,6	82,7	87,4	72,2	124,2	76,4	107,5	74,5	102,3	79,8	56,9	79,9	26,8	81,9	116,9	49,1	775,6	71,6
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants</b>	0,3	0,2	0,3	0,3	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	0,1	0,2	0,6	0,3	2,8	0,3
<b>Articles d'Habillements et Chaussures</b>	6,0	3,3	6,8	5,6	4,9	3,0	7,5	5,2	6,6	5,1	3,2	4,4	1,6	5,0	13,7	5,8	50,3	4,6
<b>Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles</b>	4,7	2,5	8,1	6,7	6,0	3,7	5,0	3,5	4,2	3,3	2,9	4,1	1,5	4,7	41,0	17,2	73,5	6,8
<b>Meubles, Articles de ménages et Entretien</b>	3,2	1,7	1,6	1,3	2,2	1,4	2,4	1,7	1,6	1,3	0,6	0,9	0,6	1,7	3,5	1,5	15,7	1,4
<b>Santé</b>	4,7	2,5	5,1	4,2	5,0	3,1	3,9	2,7	3,8	3,0	1,5	2,1	0,8	2,5	3,7	1,5	28,5	2,6
<b>Transport</b>	5,0	2,7	6,2	5,1	9,1	5,6	7,5	5,2	4,3	3,4	1,3	1,8	0,2	0,7	26,7	11,2	60,4	5,6
<b>Communication</b>	3,5	1,9	1,9	1,6	3,7	2,3	3,7	2,6	2,3	1,8	1,6	2,3	0,6	1,8	9,7	4,1	27,0	2,5
<b>Loisirs et Cultures</b>	2,2	1,2	0,5	0,4	2,2	1,3	2,9	2,0	0,9	0,7	1,4	2,0	0,3	0,8	6,4	2,7	16,8	1,5
<b>Enseignements</b>	0,4	0,2	0,2	0,1	1,3	0,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9	2,0	7,4	0,7
<b>Restaurants et Hôtels</b>	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,5	2,2	0,2
<b>Biens et services divers</b>	2,1	1,1	2,5	2,1	2,8	1,7	2,8	2,0	1,8	1,4	1,3	1,9	0,2	0,6	9,9	4,1	23,5	2,2
<b>Total</b>	<b>185,7</b>	<b>100,0</b>	<b>121,1</b>	<b>100,0</b>	<b>162,5</b>	<b>100,0</b>	<b>144,2</b>	<b>100,0</b>	<b>128,1</b>	<b>100,</b>	<b>71,1</b>	<b>100,</b>	<b>32,8</b>	<b>100,</b>	<b>238,1</b>	<b>100,</b>	<b>1083,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

**Tableau 23: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Montant	Part	Montant	Part								
Alimentation et Boissons non alcoolisées	103,8	76,8	134,0	75,1	158,3	74,2	170,0	68,7	209,4	67,7	775,6	71,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,4	0,5	0,3	0,6	0,3	0,6	0,3	0,5	0,2	2,8	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,8	4,3	8,0	4,5	10,5	4,9	11,9	4,8	14,0	4,5	50,3	4,6
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	2,7	2,0	6,9	3,9	11,0	5,2	21,0	8,5	31,8	10,3	73,5	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,7	2,0	3,2	1,8	3,3	1,5	3,4	1,4	3,2	1,0	15,7	1,4
Santé	5,4	4,0	6,1	3,4	5,9	2,7	6,7	2,7	4,4	1,4	28,5	2,6
Transport	6,4	4,7	8,5	4,7	10,2	4,8	15,4	6,2	19,9	6,4	60,4	5,6
Communication	2,8	2,0	4,0	2,3	5,0	2,4	6,6	2,7	8,6	2,8	27,0	2,5
Loisirs et Cultures	1,5	1,1	2,6	1,5	3,2	1,5	4,2	1,7	5,3	1,7	16,8	1,5
Enseignements	0,5	0,3	0,8	0,4	1,1	0,5	1,5	0,6	3,6	1,1	7,4	0,7
Restaurants et Hôtels	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,1	0,4	0,2	0,8	0,3	2,2	0,2
Biens et services divers	2,7	2,0	3,5	2,0	3,9	1,8	5,6	2,3	7,8	2,5	23,5	2,2
<b>Total</b>	<b>135,2</b>	<b>100,0</b>	<b>178,4</b>	<b>100,0</b>	<b>213,3</b>	<b>100,0</b>	<b>247,5</b>	<b>100,0</b>	<b>309,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1083,6</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2018/2019, passage 3 (octobre – décembre)

## ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'EMOP<sup>9</sup>

### 1. Méthode et outils de collecte

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon estimé à 7200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu'au niveau des huit (8) régions et le district de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d'énumération<sup>10</sup>) sont tirées indépendamment dans chaque strate<sup>11</sup> avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établit après dénombrement de la SE. Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. A Kidal, il est tiré au second degré, un nombre constant de 12 ménages pour compenser la faiblesse de l'échantillon des UP dans cette région.

Dans l'EMOP 2018/19, la région de Kidal et certains autres SE ont été exclues pour raisons de sécurité.

L'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires peuvent être insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du Cadre Stratégique pour la Relance et de Développement Durable (CREDD) et des ODD ainsi que d'autres programmes sectoriels.

Les questionnaires de collecte comprennent les sections suivantes:

---

<sup>9</sup> Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

<sup>10</sup> Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes environ en milieu rural et 1 100 habitants environ en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

<sup>11</sup> Chaque région administrative constitue un domaine d'étude composée d'une strate urbaine et rurale.

- section 1 : elle se rapporte aux caractéristiques des ménages fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- section 2 : elle porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- section 3 : elle renseigne sur la santé des membres du ménage ; les questions sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- section 4 : elle est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage et d'activité et d'inactivité, etc.;
- section 5 : elle renseigne sur les caractéristiques du logement tels que le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage;
- section 6 : elle donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- section 7 : elle renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- section 8 : elle mesure les dépenses de consommation des ménages.

Il est à noter que seul le module consommation est renseigné à tous les passages. L'emploi et la sécurité alimentaire sont collectés aux 1ers et 3ème passage.

## **2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête**

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui lui est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, d'affecter les ménages à ses enquêteurs, de contrôler les données, de les rassembler et d'envoyer au superviseur les données de la grappe, fait toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2017 a été réalisée par 22 contrôleurs, 62 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

### **3. Exploitation des données**

Les informations sont collectées sur le terrain avec les tablettes, utilisant la méthodologie CAPI. Cela contribue à améliorer la qualité des données vu que les contrôles de cohérences sont insérés dans le masque de saisie du questionnaire. Les applications de saisie sont sous format CSPRO. Sur le terrain, les équipes envoient les données au fur et à mesure qu'elles progressent. Un programme permet de faire un contrôle global sur la structure et la cohérence des données reçues. Un calendrier pour l'envoi des données depuis le terrain a été préétabli, soit 2 grappes tous les 03 jours par équipe. Après la collecte, les données brutes sont compilées et transmises à l'équipe de traitement pour apurement complémentaire. Les données apurées sont tabulées puis analysées. L'analyse se fait avec SPSS. La fin de ce processus est sanctionnée par la mise à disposition d'un rapport descriptif de passage.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de restitution offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats seront également diffusés sur les CD et le site web de l'INSTAT ([www.instat.gov.ml](http://www.instat.gov.ml)).

**ANNEXE 2 : GROUPES DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES POUR LES ETATS MEMBRES  
D'AFRISTAT (NAEMA REV 1.)**

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
11	Culture de céréales et autres cultures n.c.a
12	Culture de légumes ; pépinière; horticulture
13	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices
14	Élevage
15	Culture et élevage associés
16	Activités de soutien à la culture et à l'élevage
17	Chasse et activités annexes
21	Sylviculture et exploitation forestière
22	Cueillette
23	Activités forestières de soutien
30	Pêche, pisciculture, aquaculture
50	Extraction de charbon et de lignite
60	Extraction d'hydrocarbures
71	Extraction de minerais de fer
72	Extraction de minerais de métaux non ferreux
81	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
82	Activités extractives n.c.a.
90	Activités de soutien aux industries extractives
101	Abattage, transformation et conservation des viandes
102	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques
103	Transformation et conservation des fruits et légumes
104	Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale
105	Fabrication de produits laitiers et de glaces
106	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
107	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.
108	Fabrication d'aliments pour animaux
109	Fabrication d'autres produits alimentaires
110	Fabrication de boissons
120	Fabrication de produits à base de tabac
131	Filature, tissage et ennoblissement textile
132	Fabrication d'articles textiles non vestimentaires
140	Fabrication d'articles d'habillement
151	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage
152	Fabrication de chaussures
161	Sciage et rabotage du bois
162	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie (hors meubles)
170	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
181	Imprimerie et activités connexes
182	Reproduction d'enregistrements
191	Raffinage pétrolier
192	Cokéfaction

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
201	Fabrication de produits chimiques de base
202	Fabrication de produits chimiques fonctionnels
210	Fabrication de produits pharmaceutiques
221	Travail du caoutchouc
222	Travail du plastique
231	Fabrication de verre et d'articles en verre
232	Fabrication de produits céramiques
233	Fabrication de ciments et autres produits minéraux
241	Sidérurgie et première transformation de l'acier
242	Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux
243	Fonderie
251	Fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés
252	Fabrication d'autres ouvrages en métaux
261	Fabrication de composants électroniques, d'ordinateurs et de périphériques
262	Fabrication d'équipements de communication et de produits électroniques grand public
263	Fabrication d'équipements d'imagerie médicale, de précision, d'optique et d'horlogerie
271	Fabrication de machines et matériels électrotechniques
272	Fabrication d'appareils domestiques
281	Fabrication de machines d'usage général
282	Fabrication de machines d'usage spécifique
290	Construction de véhicules automobiles
301	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
302	Fabrication d'autres équipements de transport
310	Fabrication de meubles et matelas
320	Autres industries manufacturières
331	Réparation de machines et d'équipements professionnels
332	Installation de machines et d'équipements professionnels
351	Production, transport et distribution d'électricité
352	Production et distribution de combustibles gazeux et de glace
360	Captage, traitement et distribution d'eau
370	Collecte et traitement des eaux usées
380	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
390	Dépollution et autres activités de gestion des déchets
411	Promotion immobilière
412	Construction de bâtiments complets
420	Génie civil
430	Activités spécialisées de construction
451	Commerce de véhicules automobiles
452	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles
454	Commerce et réparation de motocycles
461	Activités des Intermédiaires du commerce de gros
462	Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
463	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
464	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles
465	Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures
466	Commerce de gros non spécialisé
471	Commerce de détail en magasin non spécialisé
472	Commerce de détail en magasin spécialisé
473	Commerce de détail hors magasin
491	Transports ferroviaires
492	Transports routiers
493	Transports par conduites
501	Transports maritimes et côtiers
502	Transports fluviaux
510	Transports aériens
521	Entreposage
522	Activités des auxiliaires de transport
530	Activités de poste et de courrier
550	Hébergement
561	Restauration
562	Débites de boissons
581	Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
582	Édition de logiciels
591	Production vidéo : cinéma et télévision
592	Production audio et édition musicale
600	Programmation télévisuelle ; radiodiffusion
610	Télécommunications
620	Activités informatiques : conseil, programmation
630	ACTIVITÉS DE FOURNITURE D'INFORMATION
641	Intermédiation monétaire
642	Activités des fonds de placements, holdings et similaires
643	Activités de crédits et autres intermédiations non monétaires
650	Assurance
660	Activités d'auxiliaires financiers et d'assurance
681	Location immobilière et activités sur biens propres
682	Activités des agences immobilières
690	Activités juridiques et comptables
700	Activités des sièges sociaux; conseil en gestion
710	Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques
721	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
722	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
730	Publicité et études de marché
740	Autres activités professionnelles de services spécialisés
750	Activités vétérinaires
770	Location et location-bail
780	Activités liées aux ressources humaines

<b>CODE</b>	<b>LIBELLE DES ACTIVITES</b>
790	Activités des agences de réservation et voyagistes
800	Enquêtes et sécurité
810	Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager
820	Activités de soutien aux entreprises ; activités de bureau
841	Activités d'administration générale, économique et sociale
842	Activités de prérogative publique
843	Activités de sécurité sociale obligatoire
851	Enseignement pré-primaire et primaire
852	Enseignement secondaire
853	Enseignement post-secondaire, supérieur ou non
854	Autres activités d'enseignement
861	Activités hospitalières
862	Pratiques médicales et/ou dentaires
863	Activités paramédicales et de soutien
870	Activités d'hébergement médico-social et social
880	Action sociale sans hébergement
900	Activités créatives, artistiques et de spectacle
910	Conservation et valorisation du patrimoine
920	Organisation de jeux de hasard et d'argent
930	Activités sportives, récréatives et de loisirs
941	Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
942	Activités des syndicats des travailleurs
943	Activités des autres organisations associatives
951	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
952	Réparation de biens personnels et domestiques
960	Fourniture d'autres services personnels
970	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
980	Activités indifférenciées autoproduites des ménages
990	Activités des organisations extraterritoriales
999	ND